

Nous discutons sur la recevabilité de la motion de renvoi à six mois. Dans son exposé, le député de Humboldt-Lake Centre a bien démontré cette recevabilité. La motion va permettre au ministre de nous dire quels vont être les règles à suivre et les mécanismes de cogestion. Nous permettons donc au ministre et aux députés gouvernementaux de nous dire pourquoi il y a ces manques d'équité, comme par exemple l'effroyable discrimination qui existe au niveau des droits d'amarrage. Il est absolument inadmissible qu'une injustice instaurée par le gouvernement précédent soit maintenue par un gouvernement qui avait érigé l'équité et l'ouverture en dépôt sacré. C'est impensable!

De promesses violées en manque d'équité, je trouve que le gouvernement a bien déchu. Les ministériels sont là sidérés à se demander pour quelle raison un projet de loi aussi simple n'est pas adopté, comme le sont normalement les textes de pêche. Normalement il y a un orateur de chaque parti, le ministre parle franchement et ouvertement, nous comprenons le sens du projet de loi, et pour cette raison il est renvoyé en comité. Mais pas cette fois. Demander à la Chambre de tenir compte du saumon . . .

**M. le vice-président:** Je regrette d'interrompre le député, mais j'aimerais vérifier s'il y a d'autres députés qui désirent intervenir pendant cette période, puisqu'elle ne comporte que dix minutes.

**M. Fraser:** Oui, monsieur le Président, j'aimerais faire une observation.

**M. le vice-président:** Le ministre des Pêches et Océans (M. Fraser).

**M. Fraser:** Monsieur le Président, le député de Humboldt-Lake Centre (M. Althouse) a proposé que le projet de loi soit renvoyé à six mois. Il ne connaît absolument rien aux pêches de la côte ouest, à celles de l'Atlantique ni à celles du Nord. Mais à cause je crois des quelques mares qu'il a dans sa circonscription il a été amené . . .

**M. Skelly:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**M. le vice-président:** Le député de Comox-Powell River (M. Skelly) invoque le Règlement.

**M. Skelly:** Monsieur le Président, voilà une supposition insoutenable. Je pense qu'elle a pour but d'insulter le député de Humboldt-Lake Centre et celui de Thunder Bay-Nipigon. Je pense que le ministre devrait probablement retirer son allusion à la mare.

**M. le vice-président:** C'est un point de polémique et non un rappel au Règlement.

**M. Fraser:** Cette observation n'était certainement pas destinée à jeter le discrédit sur le député de Humboldt-Lake Centre, mais à lui dire qu'il y en a marre. Voilà ce que j'ai dit.

Le député de Comox-Powell River (M. Skelly) a été encore une fois propulsé de son siège par l'indignation—parce que c'est surtout cela qu'il a dans le crâne—pour demander à la Chambre de retarder de six mois l'adoption du projet de loi. Le député devrait savoir—enfin, ne soyons pas trop exigeant—que les pouvoirs demandés sont ceux qu'on a toujours crus accordés par la loi, mais que les décisions Collier n'y ont pas vus. Le

député de Comox-Powell River cherche à faire le malin sur un sujet dont il ne connaît que très peu de choses.

Il nous dit que le gouvernement ne veut pas venir présenter à la Chambre les règles qui régiront à tout jamais l'exercice des pouvoirs prévus par la loi. Il est vraiment le plus ingénu des novices dans l'art difficile et ardu de gouverner, s'il s' imagine qu'en toute circonstance il est possible à lui ou à d'autres de préciser chacune des règles qui satisferont dans tous les cas aux préoccupations qu'il a exposées. Sa demande de renvoyer le projet de loi à six mois est irréfléchie et faite exprès. Il faut espérer que les auteurs de la motion savaient à quel point elle est bête. Mais si mes honorables amis du NPD y tiennent, je leur ferai le plaisir de penser qu'ils étaient trop bêtes pour le savoir. Cela me rappelle, monsieur le Président, l'idiot de député néo-démocrate de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique qui, vendredi dernier, est allé dire aux journalistes que nous allions réduire le Programme de mise en valeur des salmonidés de dix millions de dollars. Lorsqu'on lui a signalé ce que prévoit le budget à cet égard, il est, bien sûr, resté bouche bée. Qu'il se propage des députés néo-démocrates fédéraux aux députés néo-démocrates provinciaux de la Colombie-Britannique ou vice-versa, le mal qui a pour symptômes le malentendu, le manque de pertinence, l'ignorance et la bêtise semble contagieux chez nos honorables amis.

• (1125)

**M. Skelly:** Puis-je poser une question ou formuler une observation, monsieur le Président?

**M. le vice-président:** Malheureusement, le temps réservé aux questions et aux observations est expiré. Nous allons reprendre le débat.

**M. Ray Skelly (Comox-Powell River):** Je profite du fait que je participe au débat, monsieur le Président, pour dire que je suis extrêmement heureux que le ministre ait pris la parole, même si ce n'est que pour dire quelques mots au sujet de l'industrie de la pêche du Canada. Avant d'aller plus loin, je signale au ministre, et j'ignore si ses adjoints ont pris le temps de l'en aviser, qu'hier soir au comité, lorsqu'on a demandé à certains membres importants de l'industrie sur la côte de la Colombie-Britannique ce qu'ils voudraient que la Chambre fasse de ce projet de loi, c'est-à-dire s'ils préféreraient qu'elle l'adopte sans connaître les lignes directrices ou s'il vaut mieux qu'elle retarde son adoption jusqu'à ce que le ministre se lève pour expliquer ce qui se passe, peu importe le temps que cela peut prendre, ils ont déclaré qu'ils préféreraient que le projet de loi reste à la Chambre tant qu'ils ne sauront pas s'ils pourront continuer à faire partie de l'industrie. C'est vraiment malheureux qu'un ministre de la Couronne puisse se lever à la Chambre et donner une idée aussi fautive de ce qui se passe dans l'industrie et de ce que veulent les groupes d'usagers, qui ont tous été interrogés et qui ont tous déclaré: «Ne permettez pas que cette mesure soit adoptée tant que le gouvernement ne nous aura pas indiqué qui sera forcé de quitter l'industrie et qui pourra continuer d'en faire partie.»